

Projet de réaménagement de la cellule n° 6 au centre de traitement de Stablex

Destinataire : M. Joseph Zayed, président de la Commission du BAPE

Objet : Lettre de transmission de documents

Expéditeur : Stablex

Date de demande des documents : 22 juin 2023

Date de dépôt des documents : 27 juin 2023

M. le président,

Suivant la réception des questions complémentaires du document DQ17 du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement, Stablex remet à la Commission une copie électronique des réponses dans les pages suivantes du présent document.

Nous demeurons disponibles si vous avez d'autres questions ou demandes pour notre équipe.

Merci!



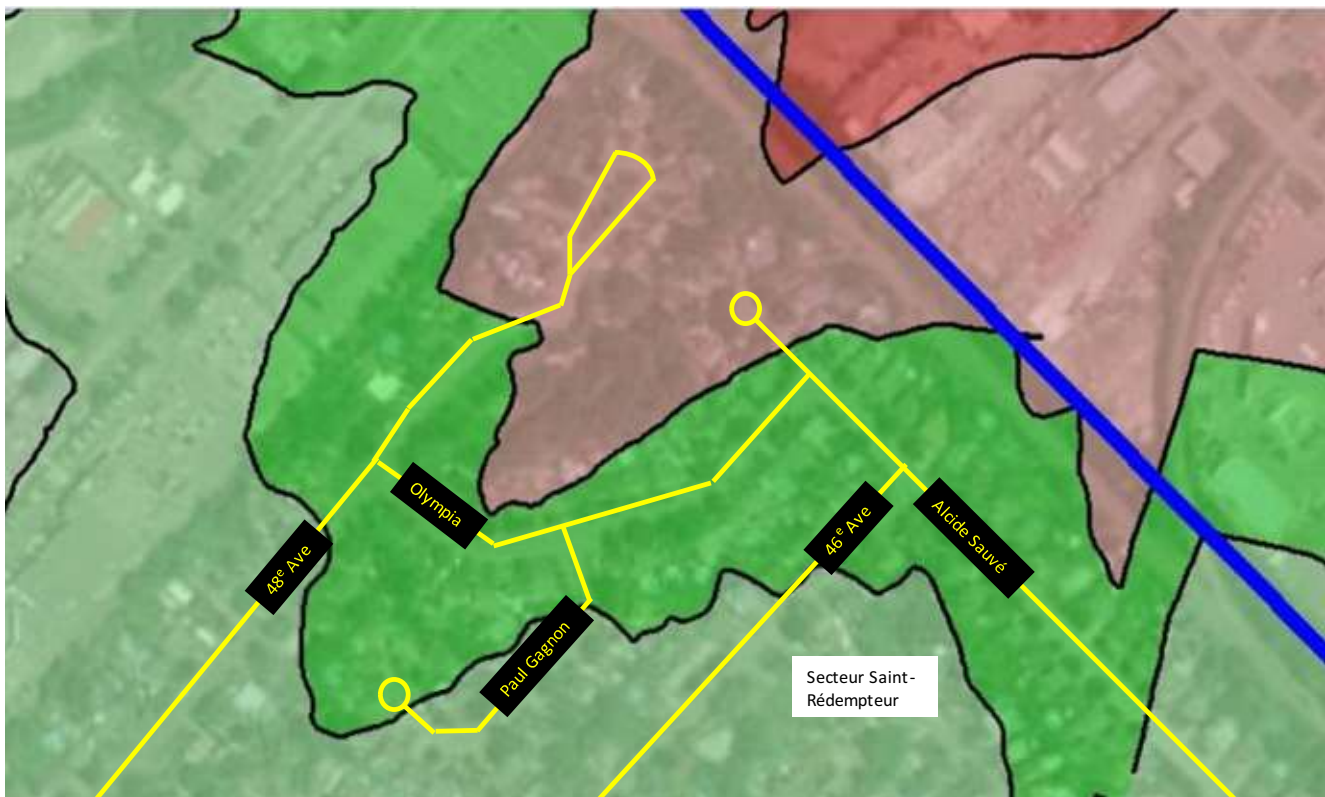
Benoit Rompré, ing.
Directeur Projets majeurs et site
Stablex Canada Inc.

Document de réponses aux questions complémentaires DQ17 du BAPE - 27 juin 2023

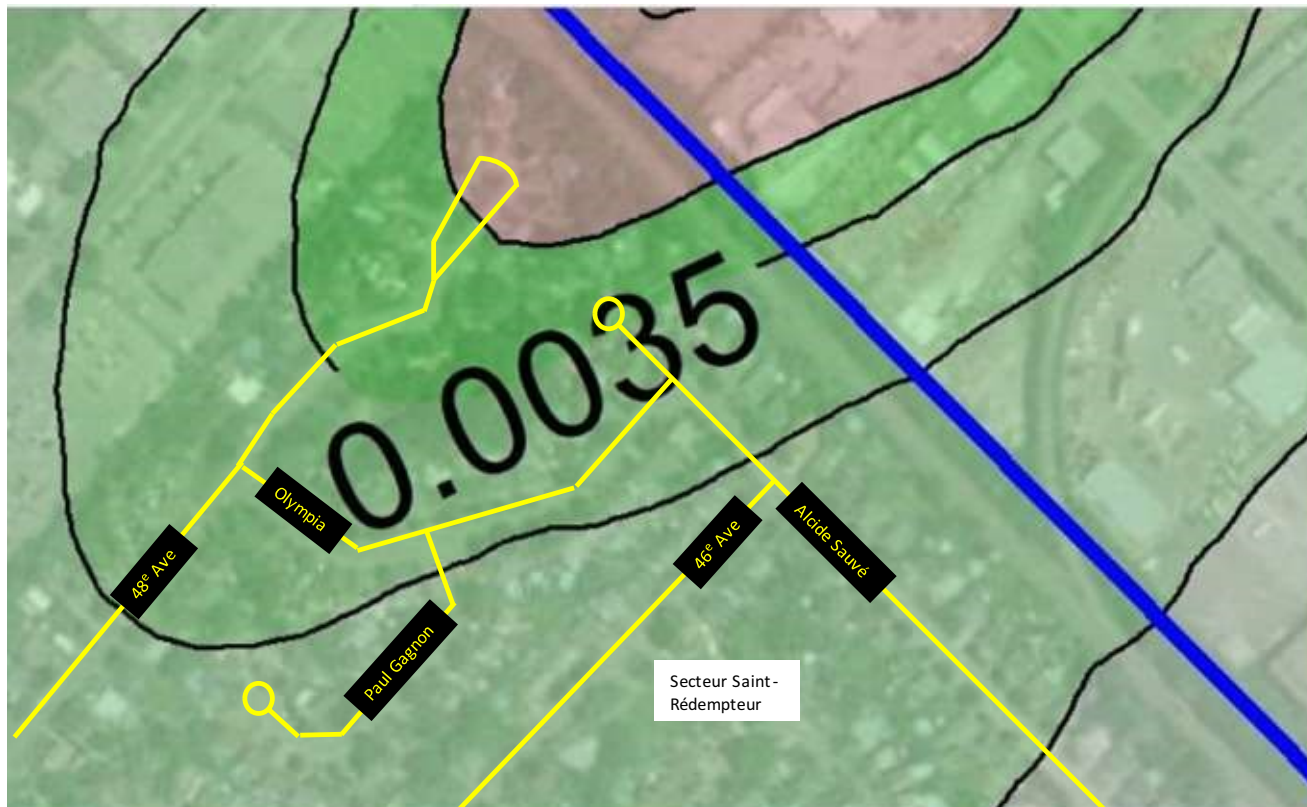
1. Les résultats de la modélisation de la dispersion atmosphérique du scénario 1 (conditions actuelles) montrent que les dépassements de normes annuelles pour le Cr VI et le Mn semblent toucher quelques résidences tout au bout de la 48e Avenue Est, à la pointe Nord du district de Saint-Rédempteur. Les dépassements des normes quotidiennes pour les PM_{2,5} et pour le Ni couvrent une plus grande surface dans le même secteur. La norme quotidienne pour le Ni est dépassée sur une plus grande surface dans le même secteur ainsi qu'à la pointe Est de la partie habitée du Plan Bouchard, où quelques résidences sur la rue de Grandmaison semblent touchées. Veuillez fournir une figure illustrant ces dépassements en indiquant le nom des rues et les secteurs touchés.

Voici ci-dessous des extraits agrandis des figures déjà déposées sur lesquelles ont été ajoutés le nom des rues et les secteurs touchés.

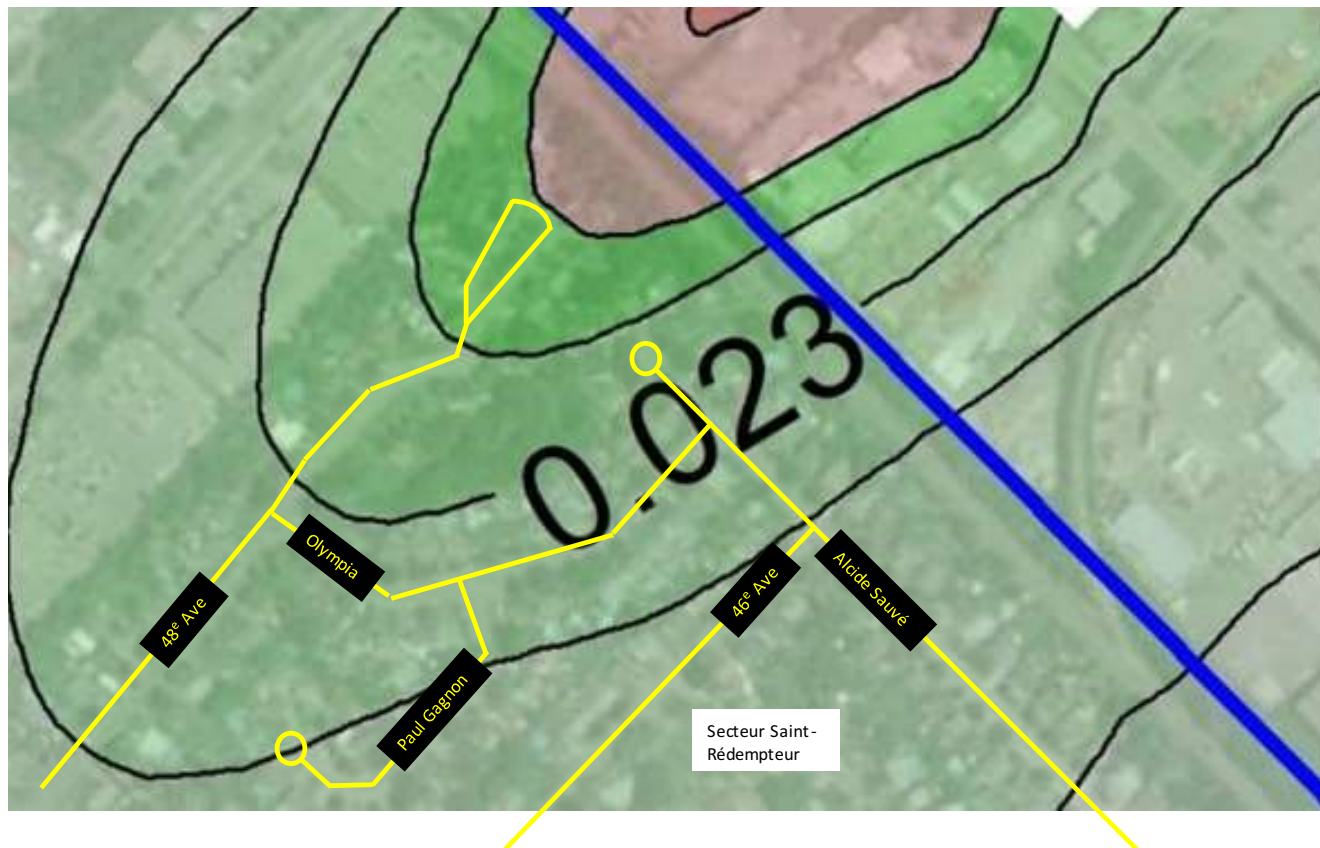
Agrandissement de la figure A5-4 (doc PR 5.8 page 743PDF)
PM_{2,5} – Scénario 1 – Moyenne sur 24 heures
Secteur Saint-Rédempteur



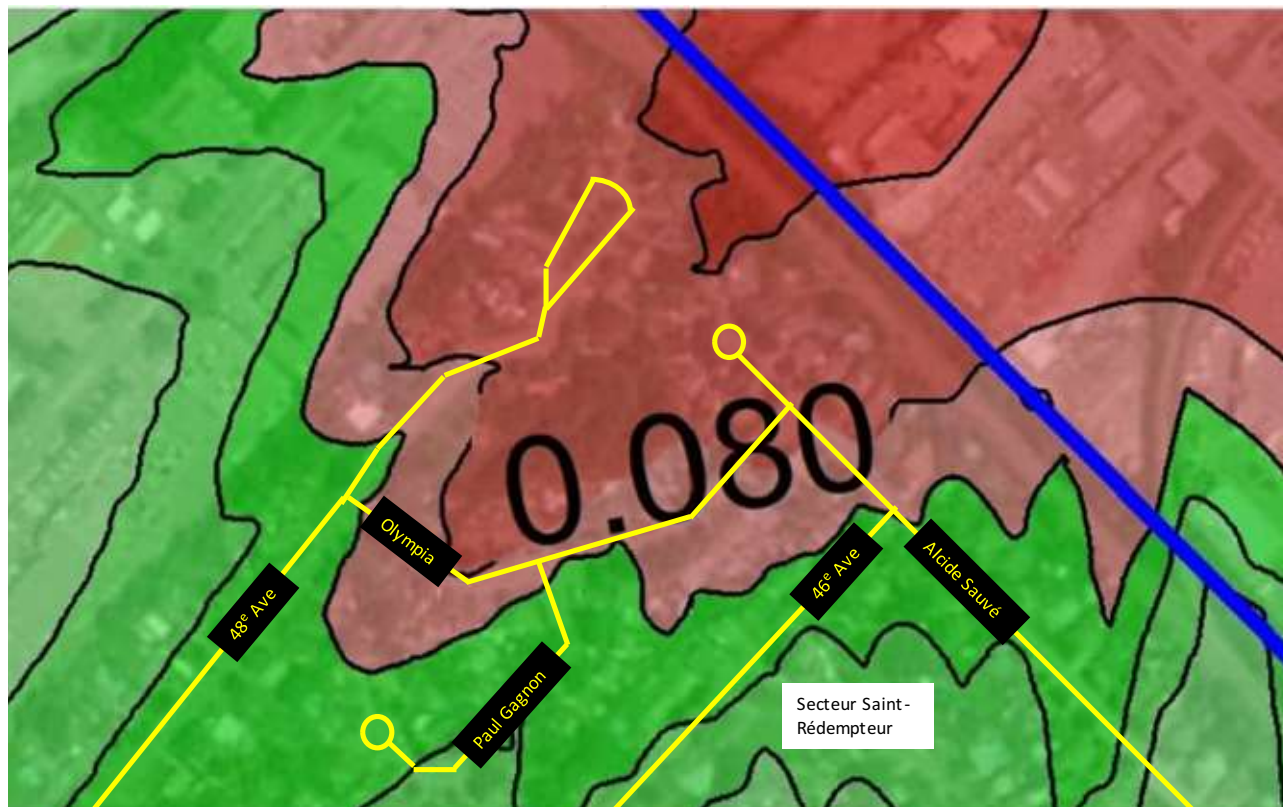
Agrandissement de la figure A5-6 (doc PR 5.8 page 747PDF)
Cr hexavalent– scénario 1 – Moyenne annuelle 2011
Secteur Saint-Rédempteur



Agrandissement de la figure A5-8 (doc PR 5.8 page 751PDF)
Manganèse – Scénario 1 – Moyenne annuelle 2011
Secteur Saint-Rédempteur



Agrandissement de la figure A5-10A (doc PR 5.8 page 755PDF)
Nickel – Scénario 1 – Moyenne sur 24 heures
Secteur Saint-Rédempteur



Agrandissement de la figure A5-10A (doc PR 5.8 page 755PDF)
Nickel – Scénario 1 – Moyenne sur 24 heures
Secteur Plan Bouchard



2. Selon PR5.4, annexe 9, la paroi étanche serait construite au fur et à mesure de la progression des sous-cellules d'enfouissement. Veuillez présenter la séquence de construction de la paroi étanche dans l'espace et dans le temps.

La paroi étanche sera construite en trois phases. La phase 1 sera construite à l'année 1 du projet. La phase 2 sera construite vers l'année 17 du projet. La phase 3 sera construite vers l'année 28 du projet. La carte ci-dessous montre la localisation des trois phases de construction de la paroi étanche.



3. Le fossé périphérique semble être absent au nord de l'emplacement prévu pour la cellule no 6 projetée. Prévoyez-vous aménager le fossé périphérique afin qu'il puisse faire tout le tour de la cellule? Le cas échéant, veuillez préciser s'il sera réalisé au tout début des travaux

Oui, il est prévu d'aménager le fossé périphérique au nord de l'emplacement prévu pour la cellule 6 projetée afin qu'il puisse faire le tour de la cellule. Le fossé du côté nord sera aménagé au même moment que la troisième phase de la paroi étanche qui sera construite vers l'année 28 du projet.

Aussi, des fossés périphériques temporaires seront aménagés juste au nord des parois étanches temporaires (phase 1 et 2) aménagées dans le sens est-ouest. Ces fossés temporaires seront reliés aux fossés périphériques sur les côtés est et ouest de la cellule. Ces fossés temporaires sont illustrés par des lignes pointillées sur la carte ci-dessous.

